

Déclaration commune des responsables religieux rémois, à propos de la mort de M. Vincent Lambert

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Culture de Vie](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 11 juillet 2019



M. Vincent Lambert est mort. Responsables des différents cultes dans la ville de Reims, nous prions pour notre concitoyen. Nous le faisons depuis des années, avec beaucoup de nos compatriotes profondément affectés par son sort. Nous le recommandons au Dieu vivant et miséricordieux, à celui qui appelle les êtres humains de la mort à la vie. Nous prions pour la femme et pour la fille de M. Vincent Lambert, pour ses parents, ses frères et ses sœurs, pour tous les siens. Qu'ils puissent trouver consolation et espérance par-delà leur chagrin. Nous leur exprimons notre fraternelle compassion.

Nous pensons fortement en ce jour à ceux qui ont eu à s'occuper de M. Lambert : les

médecins et les équipes de l'hôpital de Reims, et aussi les avocats et les magistrats qui ont eu la responsabilité d'éclairer la situation de M. Lambert.

La situation de M. Lambert était singulière. Les décisions prises à son sujet ne peuvent donc être transposées telles quelles à des cas apparemment analogues. Au vu des débats qui ont eu lieu, nous pensons utile, dans la lumière de notre foi en Dieu qui crée et qui donne la vie, de rappeler les points suivants :

1. Nous reconnaissons sans réserve qu'il appartient à la dignité de tout être humain de renoncer à un traitement jugé inutile, disproportionné ou risquant de provoquer un état de souffrance supplémentaire, du moment qu'une telle décision ne met en danger la vie d'aucun autre ;
2. Nous croyons qu'il est possible aux êtres humains de se soutenir, de s'entraider, de s'accompagner dans les moments les plus douloureux de la vie, de sorte qu'aucun citoyen ne soit tenté d'exiger de la société qu'elle provoque sa mort ;
3. Nous voudrions rappeler à nos concitoyens que devenir dépendant des autres pour des soins ou pour les actes de la vie ordinaire ne signifie pas perdre sa dignité ; nous voulons œuvrer pour contribuer à susciter les dévouements, les générosités et les solidarités nécessaires auprès des personnes dépendantes, à quelque titre qu'elles le soient, et auprès de leurs proches qui en portent la responsabilité, ceux que l'on appelle aujourd'hui « les aidants » ;
4. Nous voulons remercier tous ceux qui ont contribué à la réflexion sur la situation de la fin de vie et sur la situation singulière des personnes en état pauci-relationnel, qui n'entrent ni tout à fait dans la catégorie des personnes malades ni tout à fait dans celle des personnes handicapées. Des recherches médicales et philosophiques sont sans doute encore nécessaires pour les accompagner au mieux. Une réflexion sur la pratique de la réanimation nous paraît également nécessaire. Poursuivre des débats prudents et approfondis sur ces questions médicales et éthiques nous paraît important.
5. Nous exprimons notre confiance aux médecins de notre pays. Notre confiance collective dans leurs capacités scientifiques et humaines est nécessaire pour qu'ils puissent continuer à prendre les décisions médicales les meilleures et les plus sages en dialoguant en vérité avec les personnes en fin de vie ou les proches des personnes devenues incapables de communiquer ;
6. Croyants en la vie éternelle, nous affirmons que la vie humaine est bien plus que la vie corporelle mais se joue pourtant dans la condition corporelle. Nous exprimons notre profonde union à tous ceux qui entourent leurs proches dans l'épreuve avec délicatesse, avec générosité, sans attendre de retour, en se réjouissant de leur présence corporelle. Nous redisons notre gratitude pour le personnel médical et soignant de nos hôpitaux.

Notre pays s'est efforcé jusqu'ici de trouver une voie juste pour accompagner au mieux, dans le contexte de haute technicité dans lequel nous vivons, les personnes en fin de vie et celles qui

sont privées partiellement ou totalement de capacités de communication.

Nous souhaitons que notre pays développe toujours davantage aussi bien le soin médical capable d'intégrer les progrès thérapeutiques, les soins palliatifs, une véritable disponibilité relationnelle des soignants et une collaboration des aidants et des bénévoles, que le soin social capable d'intégrer les exclus et les délaissés, afin de garantir à tous une vie commune dans la solidarité et la fraternité.

Signataires :

Rabbin Amar, de Reims

Aomar Bendaoud, imam de la Grande Mosquée de Reims

Pasteur **Xavier Langlois**, de l'Eglise Protestante Unie de France à Reims

Pasteur **Pascal Geoffroy**, de l'Eglise Protestante Unie de France à Reims

+ **Eric de Moulins-Beaufort**, archevêque de Reims

+ **Bruno Feillet**, évêque auxiliaire de Reims